

Coup d'accélérateur à l'ASBL Envole-toi !

À sa majorité de 18 ans, un jeune est considéré responsable de ses actes et de ses choix.

Force est de constater qu'à cet âge la plupart des jeunes n'ont pas le bagage qu'il faut pour assumer cette responsabilité.

Heureusement, beaucoup d'entre eux ont une famille ou un réseau d'adultes pour les aider à faire les bons choix, pour les épauler dans cette transition.

L'ASBL Envole-toi, créée il y a 10 ans, accompagne les jeunes issus de ces institutions.

L'association propose aux jeunes une dizaine de logements à un tarif social. Ces logements sont organisés sous forme de co-location dans des unités de petite taille (2 unités de cinq occupants) afin de favoriser l'entraide et une vie sociale.

Depuis décembre 2024, il a été décidé de renforcer l'action d'Envole-toi et de :

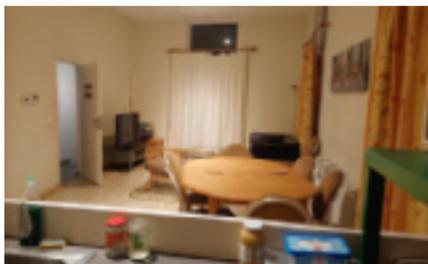
l'ASBL puisse être autosuffisante financièrement endéans les 5 ans.

Il est basé sur la gestion de 30 chambres (5 à 6 logements) avec des loyers toujours modérés mais qui participent au financement des professionnels.

Les deux défis auxquels l'ASBL fait face sont :

- d'une part de convaincre des propriétaires de biens immobiliers de les mettre à disposition de l'ASBL, moyennement un loyer modéré ou gratuit
- et d'autre part d'assurer le financement des professionnels

Le plan d'action mis en route début janvier 2025 porte ces fruits puisque le propriétaire d'un appartement de 3 chambres vient de marquer son accord pour nous le louer à un tarif modéré. Ce nouveau bien va nous permettre d'accueillir 3 nouveaux jeunes en attente de logement et porter notre capacité totale à 13 logements.



La pérennité du projet pourrait aussi être renforcée par l'octroi d'un legs immobilier.

Si vous pensez pouvoir nous aider avec un logement de 3 à 5 chambres ou si vous êtes disposés à faire un don pour nous aider dans cette période transitoire, n'hésitez pas à visiter notre site web www.envole-toi.be ou

contactez-nous via secretariat@envole-toi.be.

Peter Gangsted, président

La maison



La villa



Les jeunes qui ont grandi dans les services résidentiels de l'aide à la jeunesse n'ont bien souvent pas cette chance.

Entourés d'éducateurs jusqu'à leur majorité, ces jeunes se retrouvent, du jour au lendemain livrés à eux-mêmes.

À 18 ans ils doivent donc quitter leurs institutions et trouver un logement. Vu le parcours de ces jeunes, leurs moyens financiers et le niveau des prix de location à Bruxelles, trouver un logement devient quasi impossible.

- professionnaliser et intensifier l'accompagnement avec une équipe de 2 éducateurs professionnels en charge du programme pédagogique.
- prolonger la durée maximale du séjour de 18 mois à 36 mois afin de permettre aux jeunes d'acquérir les bases nécessaires.
- d'augmenter le nombre de chambres disponibles

Tout cela demande évidemment plus de moyens financiers.

Un plan financier a été élaboré afin que

En 2023, la Chambre a approuvé un projet de loi qui prévoit l'obligation pour les organisations de communiquer au SPF Finances le numéro national des donateurs qui bénéficient d'une attestation fiscale pour les dons. Cela permettra au fisc de pré-remplir la déclaration fiscale, et vous bénéficierez automatiquement de l'avantage fiscal auquel vous avez droit (à partir de 40€ sur base annuelle).

Si vous nous avez déjà fait un don, ou si vous pensez le faire dans le futur, nous vous demandons donc explicitement de nous communiquer votre numéro national une unique fois, par téléphone, par mail ou par courrier. Toutes les coordonnées figurent en page 4. Nous vous remercions d'ores et déjà !

Edito

2



La tombola des Petits Sapins 2025 2-3

Le rapport financier 2024

4



EDITO

L'Étrange ville...

"Accoudés à la balustrade de pierre, à l'ombre de l'imposante masse du Palais de Justice, nous rêvons, solitaires, devant le spectacle de cette ville basse qui s'allonge à nos pieds, en venelles lépreuses, en impasses grouillantes, en ruelles humides et sombres..

Étrange ville, qui, comme un chancre, pousse, étend ses racines jusque dans le cœur des quartiers riches, des artères luxueuses dont l'autre ville s'énorgueillit.

Étrange destinée aussi, car toutes deux cependant ont grandi en même temps, ont connu les mêmes souffles, les mêmes élans, mais qui, peu à peu, se sont séparées.

Ah! Oui, le visage, le vrai visage de la Misère n'est pas beau à voir, à rencontrer solitaire au coin d'un mur, aux détours d'une ruelle.

C'est pourquoi, sans doute, peu d'entre nous ont eu le généreux courage de descendre vers Elle, de lutter contre son emprise.

L'égoïsme, la peur, l'inconscience peut-être, nous incitent trop souvent à fermer les yeux, à ignorer qu'à côté de nous grouille un peuple de miséreux, de pauvres gosses pâles et vieillots, de fantômes au ventre creux.

Étrange ville sans doute de tolérer une telle misère dans son sein, étrange citadin surtout, si, connaissant la profondeur de cette détresse, il ose encore continuer sa petite vie commode sans conjuguer ses efforts à d'autres, pour adoucir immédiatement le sort de ses souffre-douleur, et remédier au plus tôt et avec efficacité à ce scandale des taudis."

Cher lecteur et sympathisant de la Fédération Froidure,

J'ai découvert ce texte dans nos archives. Écrit par l'abbé Froidure en 1941, nous pourrions nous contenter de prose, la poésie hélas est loin...

Tant d'années plus tard, le texte reste d'une brûlante actualité, et l'abbé Froidure en appelle à notre responsabilité, à notre engagement. Ne pas détourner le regard, mais se lancer.

Vous pouvez vous lancer en soutenant notre action: nos institutions et nos services sont actifs dans "l'Étrange ville", où qu'elle se trouve dans notre pays. Votre soutien est la semence de la justice.

Je vous en remercie,

Johan Christiaens,
secrétaire général

Ce numéro vous est offert gracieusement.

Nous comptons sur votre générosité pour soutenir notre action.

Participez à la Tombola des Petits Sapins 2025 !



Saisissez votre chance.. et donnez une chance à nos enfants !

Grattez et gagnez !

1 billet à gratter = 5€

1 planche de 6 billets à gratter = 25€

Comment participer?



Par un virement sur le compte en banque **BE96 0013 7366 6005** avec la mention **"TOMBOLA"**.

Une fois les billets en votre possession, il suffit de gratter la case grise... et de compter les sapins !

Les gagnants sont priés de nous faire parvenir le(s) billet(s) gagnant(s), accompagné de leur adresse et leur numéro de téléphone. Nous vous expédierons le(s) lot(s) gagné(s).

Dans le but de réduire les frais d'envoi, les gagnants 1 sapin sont, si possible, priés de fournir également leur adresse mail. Le chèque-cadeau sera ensuite envoyé par courriel.

Merci pour votre participation!

ORDRE DE VIREMENT

Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Date prévisionnelle de paiement dans le futur

Le numéro de compte indiqué ici est uniquement destiné à la participation à la tombola.

Si vous souhaitez plutôt faire un don, veuillez utiliser le numéro de compte **BE33 2100 3989 5546**.

Compte bénéficiaire (IBAN) **BE96001373666005**

BIC bénéficiaire **GEBABEBB**

Nom et adresse bénéficiaire **TOMBOLA DES PETITS SAPINS
AVENUE PARMENTIER 19 BTE 5
1150 BRUXELLES**

Communication **TOMBOLA**

Quels sont les prix à gagner ?



1 VOYAGE

Valeur
1250€



Valeur
500€



1 CITYTRIP



1 CHÈQUE CADEAU valable au choix chez
FNAC/VANDEBORREOU COLRUYT OU IKEA

Valeur
250€



Valeur
25€



1 CHÈQUE CADEAU valable au choix chez
FNAC/VANDEBORRE OU COLRUYT OU IKEA



1 CHÈQUE CADEAU COLRUYT

Valeur
10€



Pour tous les lots, la TVA est comprise.

Tombola sous le contrôle d'un huissier de justice.
Lieu du tirage de la tombola: Evere
Numéro d'autorisation 2025003158

Billets en vente jusqu'au 31 décembre 2025.
Billet(s) gagnant(s) à renvoyer avant le 31 janvier 2026.

Les mineurs sont exclus de la participation à la tombola.



